

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1056

présenté par

M. Letchimy, M. Bouillon, M. Daniel, Mme Santais, M. Pauvros, M. Chanteguet, M. Bies, M. Duron, M. Le Roch, Mme Romagnan, M. Bricout, Mme Laclais, Mme Alaux, M. Cotel, Mme Lignièrès-Cassou, Mme Valter, Mme Le Loch, M. Caullet, M. Lesage, M. Colas, Mme Got, Mme Berthelot, Mme Orphé, Mme Massat, M. Blein, M. Aboubacar, M. Polutélé, M. Vlody, M. Jalton, M. Goldberg, M. Kalinowski, Mme Guittet, M. Bleunven, M. Borgel, Mme Pires Beaune, Mme Lepetit, M. Deguilhem, Mme Sommaruga, M. Hammadi, M. Premat, M. Grellier, Mme Dombre Coste, Mme Beaubatie, Mme Le Dissez, M. Roig, M. Boudié, M. Pellois, M. Letchimy, Mme Le Dain, M. Fournel, M. Capet, Mme Fabre, Mme Reynaud, Mme Marcel, Mme Françoise Dubois, M. Travert, M. Arnaud Leroy, M. Mesquida, M. Philippe Martin, Mme Gosselin-Fleury, Mme Gueugneau, M. Bardy, Mme Rabin, Mme Bareigts, rapporteure et M. Lurel

ARTICLE 53

Après l'alinéa 13, insérer l'alinéa suivant :

« – favoriser le développement des énergies nouvelles dans les départements d'outre mer en apportant une attention toute particulière aux études concernant les procédés de stockage. » :

EXPOSÉ SOMMAIRE

Un grand nombre d'énergies nouvelles, et figurant en abondance dans les DOM, sont des énergies intermittentes (par exemple l'énergie éolienne ou l'énergie photovoltaïque). Leur développement suppose donc une attention toute particulière apportée aux capacités de stockage. Actuellement, de nombreux procédés existent (volants d'inertie, piles spécifiques, batteries à flux continu, captation de l'hydrogène, etc.). Cependant, ils en restent encore au stade expérimental. La réussite de la transition énergétique, tout particulièrement dans les DOM, nécessite donc que l'on progresse en ce domaine, ce qui passe par un effort particulier de la recherche.